



L'exigence de sécurité au quotidien

TOUT NÎMES
Pour votre quotidien & pour demain

DOSSIER DE PRESSE

**MARDI 2 DÉCEMBRE
CENTRE JEAN PAULHAN**

“

Mon premier acte de campagne que j'ai intitulé « La ville devant soi » a été un courrier adressé à l'ensemble des foyers nîmois.
Courrier dans lequel j'explique ma motivation, mon espoir et dans lequel je dévoile le nom de ma liste : Tout Nîmes.
L'autre temps de campagne « Pour votre quotidien et pour demain » s'engage aujourd'hui.

En début d'année, je vous présenterai l'ensemble de mon projet pensé précisément pour Tout Nîmes, pour notre quotidien et pour demain.

Mais aujourd'hui, je veux vous présenter mes priorités en matière de sécurité.

Tout Nîmes n'est pas un simple nom de liste.

C'est une promesse. Un engagement. Un pacte scellé avec les nîmoises et les nîmois. Tout Nîmes c'est l'unité qu'il convient de protéger :

Une unité géographique et sociale.

Personne ne doit rester sur le bord du chemin.

L'avenir de Nîmes ne dépend pas d'un homme mais d'un projet, d'une équipe et d'un collectif.

Cette aventure collective ne sera possible sans une unité retrouvée.

Cette unité repose sur un principe pourtant simple :

le respect de l'autre.

Nous sommes tous différents les uns des autres.

Nous n'habitons pas tous le même quartier.

Nous ne vivons pas tous de la même façon.

Nous n'avons pas tous le même niveau de vie.

Nous ne partageons pas les mêmes centres d'intérêts.

En revanche,

nous respirons le même air et nous aspirons tous,
à l'exception de quelques-uns,

à nous épanouir dans un cadre de vie apaisée - serein - sans stress.

Hélas, aujourd'hui encore, des zones d'insécurité perdurent ici ou là avec leurs petits et parfois gros trafics et les incivilités infusent notre quotidien aux quatre coins de la ville.

Je propose donc une réorganisation de notre police municipale avec pour mission la tolérance zéro.

Garantir à chacun, partout et à chaque instant la tranquillité est la condition impérative au déploiement de toutes politiques publiques.

Pour y parvenir, nous devons nous donner les moyens matériels et humains d'une telle ambition et, dans le même temps, imposer tout le temps et en tous lieux le respect des règles républicaines.

La sécurité des Nîmoises et des Nîmois ne sera donc pas déléguée à la responsabilité

d'un adjoint.

J'en assumerai personnellement la charge.

Mais ce combat prioritaire ne peut se mener seul. En effet, si la tranquillité publique est la responsabilité du Maire, la sécurité est celle de l'État. J'entends donc réactiver le binôme « Préfet/Maire » qui a porté ses fruits par le passé.

Dans cet esprit,

nous mobiliserons des moyens nouveaux et complémentaires pour accompagner l'État dans sa compétence régaliennes.

La gangrène des narcotrafiquants doit disparaître de nos quartiers. Il y a beaucoup de gens qui souffrent de cette situation et qui ne méritent pas de vivre au quotidien à proximité de ces gens qui donnent tout à la fois image déplorable du quartier mais également une mauvaise image des personnes qui vivent dans ces quartiers.

Je présiderai le conseil des droits et devoirs des familles. Je recevrai toutes celles dont un membre mineur s'est rendu coupable d'incivilités.

L'indemnisation systématique et sans délai de la collectivité pour les dégâts occasionnés sur le domaine public sera la seule condition à la non activation des procédures pénales.

Enfin, la Marseillaise sera affichée dans chaque classe et nos 83 écoles publiques seront pavoisées des couleurs de la France.

Nous devons envoyer au monde l'image d'une ville tenue.

Car au-delà de la préservation de notre propre qualité de vie, l'enjeu économique pour notre ville sera d'accueillir nos hôtes toujours plus nombreux, touristes, investisseurs, nouveaux résidents,

ces partenaires indispensables à notre redressement économique.

Je disais lors de mon introduction : Garantir à chacun, partout et à chaque instant la tranquillité est la condition impérative au déploiement de toutes politiques publiques. Mais il convient de dire aussi qu'agir pour la sécurité de la ville ne saurait se limiter à ces actions de prévention, de protection, de dissuasion et de répression.

D'autres politiques de la ville telles que le sport, l'éducation, la culture et l'urbanisme ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre l'insécurité. J'y veillerai et cela fera partie de prochaines interventions. D'ailleurs, à ce titre,

je vous présenterai lors du point presse du 9 décembre comment l'urbanisme de la ville contribuera demain, en partie, à rendre notre ville plus belle pour tous, plus attractive pour nos visiteurs, plus agréable à vivre pour tous les nîmois, et surtout plus sûre.



**TOUT
NÎMES**
Pour votre quotidien & pour demain

“

17 MESURES CONCRÈTES POUR TOUT NÎMES

Se donner les moyens matériels et humains de notre ambition



1 - La sécurité ne sera plus déléguée

J'assumerai personnellement cette responsabilité prioritaire. Elle ne sera donc pas déléguée à un adjoint.

2 - Le binôme « Préfet - Maire » sera réactif

Ce binôme « Préfet/Maire » a porté ses fruits par le passé.

3 - Création d'un Poste de Police Mobile

Installé dans un véhicule aménagé, ce poste de Police Municipale itinérant sillonnera la ville et stationnera par demi-journée dans chaque quartier, permettant aux habitants de signaler sans se déplacer jusqu'au poste principal, nuisances, incivilités ou dégradations.



4 - Création d'un Poste de Police Municipale en centre-ville

Cette permanence en cœur de ville garantira aux Nîmois comme aux visiteurs une présence rassurante et dissuasive.



5 - Mise en place de bornes d'alerte vidéo & défibrillateurs

L'activation de la borne déclenchera une mise en alerte du dispositif cameras alentour pour un traitement prioritaire. Chaque borne sera également équipée de défibrillateur. (aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque)



6 - Activation de drones de surveillance urbaine

Je mettrai tout en oeuvre pour que la police municipale dispose au plus vite et dans le respect des textes en vigueur de drones de surveillance urbaine.



7 - Sécurité renforcée des écoles

Sécurisation par vidéo surveillance des parvis des écoles. Patrouilles de Police Municipale aux abords lors des entrées/sorties scolaires & attention prioritaire de l'hyperviseur pour une intervention en 5 minutes maximum en cas de nécessité.

8 - Renforcement du dispositif de vidéosurveillance

Les 700 caméras présentes sur le territoire ont déjà permis de pacifier de nombreux secteurs et d'identifier des auteurs de crimes et délits. J'entends amplifier leur déploiement et les démultiplier.



9 - Du bleu dans la rue avec des policiers municipaux libérés des tâches administratives

Avec 200 policiers municipaux, la Ville de Nîmes est parmi les mieux dotées de France. Mais on peut faire beaucoup mieux encore. Je libérerai nos policiers municipaux des tâches administratives et chronophages. Leur présence est dans la rue, auprès des Nîmois.

10 - Brigade d'intervention

dédiée aux nuisances nocturnes et chasse aux points de deal.



11 - Lien direct Police municipale / gardiens d'immeubles

En lien avec la PN et le Parquet Conventionnement avec les bailleurs sociaux ou privés pour procédure d'intervention des brigades nuisances et anti-deal.

12 - Renforcement des opérations conjointes Préfet / Maire

sur les établissements servant de couverture aux trafics.

Prévention de la délinquance : grande cause municipale



13 - Mobilisation générale de l'ensemble du corps associatif

J'inviterai l'ensemble des associations (culturelles, sportives, éducatives, écologiques, civiques...) ainsi que les organismes consacrés à l'enfance et à la jeunesse à participer à cette mobilisation générale pour remettre à l'honneur la fierté d'être un citoyen nîmois !

14 - Oxygénier hors du quartier

C'est dès la maternelle et l'école primaire qu'il faut agir dans la prévention en ouvrant de nouveaux horizons pour faire naître des passions, des vocations et créer des relations ouvertes sur le reste de la Ville. Sous la responsabilité de leurs parents, ces jeunes élèves seront incités à pratiquer activités sportives ou culturelles hors de leur quartier.

Imposer le respect des règles républiques



15 - Drapeaux et Marseillaise dans toutes les écoles

La Marseillaise sera affichée dans chaque classe et le pavage aux couleurs de la France sera remis en valeur dans nos 83 écoles publiques.

16 - Renforcement du conseil des droits et devoirs des familles

Je présiderai personnellement cette instance qui reçoit les familles dont un membre mineur a commis des incivilités. L'indemnisation systématique et sans délai de la collectivité pour les dégâts occasionnés sur le domaine public seront la condition sine qua non à la non activation des procédures pénales.

17 - Crédit d'une réserve communale de sécurité civile

Constituée de citoyens volontaires et bénévoles mobilisables en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire.